

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION

308. Administration, y compris les dépenses incidentes à l'organisation, \$1,500,000.

M. CASTLEDEN: Lors de l'examen de ce crédit hier soir, j'ai signalé, monsieur le président, que le comité des dépenses de guerre a exprimé, dans son rapport, l'intention de se réunir de nouveau à la prochaine session. Il serait sage, croyons-nous, que ce comité ou un autre poursuive d'ici la réunion du comité le travail d'enquête au sujet de la Corporation des biens de guerre. Au point de vue des renseignements publics, les ventes et les opérations de la Corporation laissent beaucoup à désirer. Dans tout le pays, ceux qui veulent acheter du matériel de la Corporation des biens de guerre sont très peu renseignés sur les articles disponibles. On ne renseigne pas ces gens comme il convient.

On nous a dit au comité que l'on avait adopté une certaine échelle de prix et une certaine ligne de conduite au sujet de ces denrées, mais ceux qui tentent d'acheter des articles de la Corporation constatent qu'il n'en est rien. On demande aux gens de faire une offre pour certains articles et, s'ils essaient de se les procurer, on leur dit qu'un autre les a achetés. Il est évident que quelqu'un a le pas sur les autres, qu'une autorité supérieure peut disposer de ces denrées et, du jour au lendemain, les retirer du marché.

L'hon. M. CHEVRIER: Le comité a fait l'examen complet des méthodes de vente.

M. CASTLEDEN: J'en conviens, mais on ne suit pas, lorsqu'il se présente des acheteurs, la ligne de conduite exposée au comité. Les opérations réelles de la corporation diffèrent des méthodes que l'on est censé avoir adoptées. Lorsque les gens veulent acquérir certains articles, les machines-outils, par exemple, ils constatent qu'ils ne sont pas disponibles ou le sont seulement pour les commerçants ou les agents. Il semble y avoir confié d'autorité. Les gens constatent que la Corporation des biens de guerre n'est pas autorisée à vendre les biens ou que quelque haut fonctionnaire a déjà bâclé l'affaire. Le 24 septembre, j'ai inscrit au *Feuilleton* la question suivante:

Quelle était, au 31 août 1945, la valeur totale des bâtiments, outillage, fournitures et autre matériel a) vendus, b) échangés, c) prêtés, d) loués, e) autrement aliénés, par le ministre des Munitions et approvisionnements sous le régime de la loi sur les biens de surplus de la Couronne? Quelle est la somme totale que le Gouvernement a reçue pour le matériel dont il est fait mention dans la question n° 1?

Le comité doit se dissoudre à la prorogation du Parlement. Or il n'a jamais répondu à cette question. Il semble qu'on ne doit pas fournir le renseignement. Il y figure actuelle-

ment une question que j'ai inscrite le 12 novembre et qui est encore sans réponse aujourd'hui. La voici:

A quelles personnes ou compagnies, si tel est le cas, la Corporation des biens de guerre de surplus a-t-elle payé ou alloué quelque commission sur les ventes ou l'échange de biens?

Quel est le montant de la commission payée à chaque personne ou commission?

Il semble bien qu'on ne répondra pas à cette question. La Corporation des biens de guerre a publié un rapport annuel du 12 juillet 1944 au 31 mars 1945. Il semble qu'on en ait transformé le personnel. C'est, semble-t-il, une toute autre compagnie qui fonctionne, d'après les lignes suivantes de la page 5 du rapport:

Pour obtenir un tableau complet des biens de surplus liquidés au Canada il faut ajouter, au bilan de la corporation, les activités du ministère des Munitions et approvisionnements avant et depuis la formation de la corporation et aussi les transactions opérées par le directeur général des surplus de guerre, ministère des Munitions et approvisionnements, Ottawa.

Ces trois services combinés ont liquidé des matériaux d'une valeur globale de \$19,768,000 qui se répartit ainsi:

On ne nous donne aucune idée de la nature de ces matériaux ou de leur coût primitif. Nous ne savons rien de la nature des transactions ni de la valeur primitive des articles. La page 12 reproduit une analyse des ventes. Dans le cas des biens immobilisés tous les renseignements que nous avons obtenus c'est qu'il y a eu deux ventes formant un montant global de \$13,000. Que valent ces renseignements? Nous désirons savoir si le peuple canadien a obtenu un prix raisonnable lors de ces ventes. Le rapport indique qu'il y a eu 2,086 ventes de rebuts de métaux qui ont rapporté au total \$1,257,568.15. Dans le cas des camions et des tracteurs, il y a eu 1,107 ventes—ces ventes peuvent bien comprendre 11,000 camions,—dont le produit s'établit à \$871,366.63. Il y a eu 1,555 ventes de métaux ferreux qui ont rapporté \$840,180.08. Des renseignements de cette nature ne sont pas satisfaisants. Je le répète, la population canadienne a dépensé sans compter pour assurer la victoire. Il fallait gagner la guerre, et la guerre est toujours fort coûteuse. Apparemment il s'y mêle aussi des choses fort singulières. Les Canadiens n'aimeront certes pas qu'on sacrifie ou qu'on dispose de biens évalués à des milliards de dollars sans qu'on rende des comptes. Ce qui me porte à avoir des soupçons, c'est ce que je trouve dans un rapport de journal émanant de Washington qui a paru dans la presse d'hier. Je cite:

Les Anglais, les Canadiens qui étaient en Grande-Bretagne, et peut-être aussi quelques Américains, seront un peu consternés d'apprendre que l'essence utilisée par les bombardiers de la Luftwaffe, qui ont survolé Londres tous les soirs au début de la guerre, avait été fabri-